

MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

3 février 2014

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue le lundi troisième jour du mois de février deux mille quatorze à 19 h 30, au Centre communautaire, 857 chemin de St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents :

- Monsieur le maire Albert Santerre,
- Madame la conseillère Josée Goyette, Messieurs les conseillers : Benoit Lamontagne, Donald Pinard, André Dulude, Ghislain Quintal et Éric Rioux formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Albert Santerre.
- Monique Aubry, directrice générale et secrétaire trésorière par intérim est présente.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Période de recueillement
2. Considération et adoption de l'ordre du jour
3. Considération et adoption des procès-verbaux :
  - 1- Session extraordinaire lundi 6 janvier 2014 à 19 hres – programme triennal d'immobilisations;
  - 2- Session extraordinaire du lundi 6 janvier 2014 à 19 h 15 – budget 2014
  - 3- Session ordinaire du lundi 6 janvier 2014 à 19 h 30
4. Première période de questions
5. VOIRIE MUNICIPALE :
  - 5.1 Dépenses de voirie janvier 2014:

- Les Pétroles Dupont Inc. -2 560 lt diesel	3 758.92 \$
-Garage Denis Gagnon	2 050.00
- Rainville Automobile	19.23
- Seney Électrique – lumières de rue	152.08
- Garage Laverdière enr.	60.07
- Les Équipements Baraby inc.	13.75
-DRL Beaudoin Équipement inc.	427.14 = 6 481.19 \$
  - 5.2 Autorisation pour l'achat de 700 tonnes de pierre
6. Autorisation permettant l'envoi des comptes de taxes foncières pour l'année 2014 avant la date limite du 28 février 2014
7. Adoption du règlement 312-012014 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux modifiant le règlement 312-012011 sans modification
8. Offre de service de GESTIM pour la préparation d'un projet de règlement sur les P.I.I.A. dans le secteur de Mystic
9. Résolution nommant les personnes pour agir au nom de Gestim dans l'application des règlements d'urbanisme
10. FQM : Déclaration concernant l'importance de la formation continue et de l'apprentissage tout au long de la vie
11. Demande d'appui – Youth Townships/Make Way for Youth
12. Inscription du conseiller André Dulude au colloque sur la sécurité civile et incendie du 17 au 19 février 2014 : inscription 320 \$, frais de séjour 407 \$
13. Demande d'autorisation de passage pour l'évènement « Circuit cycliste du Lac Champlain » – samedi le 7 juin 2014
  - 1- Autorisation d'utilisation du réseau routier selon le tracé déposé chemin de Mystic et chemin Walbridge
  - 2- Nomination d'une personne ressource concernant la logistique du circuit (le chef du service incendie)
  - 3- Demander à l'organisation (la CYCLACC) d'assurer la sécurité en collaboration avec la Sureté du Québec
14. Liste des arrérages de taxes foncières au 3 février 2014
  - 1) Vente pour non paiement des taxes foncières;
  - 2) Nomination d'une personne pour enchérir au nom de la municipalité.
  - 3) Autorisation de consulter un notaire pour la description des lots.
15. M. Denis Beauchamp, directeur du Service tourisme et culture du CLD demande à rencontrer m. le maire, le DG et le conseiller à la culture – date à déterminer
16. Incendie : - Procès-verbal du 15 janvier 2014;  
- Partage des coûts de l'année 2014

- Règlement de la municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne à Pike River décrétant un tarif lors d'une intervention destinée à prévenir ou combattre un incendie d'un véhicule d'une propriétaire non-résidant
- Loi sur la sécurité incendie : La cour d'appel confirme l'immunité relative des municipalités
- 17. École Jean-Jacques-Bertrand – demande de participation financière à la remise des bourses pour les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire
- 18. Ceramystic – demande d'appui de l'évènement
- 19. Réparation du centre communautaire – choix d'un architecte
- 20. Éco entreprises Québec – équipement pour la récupération hors foyer varie de 600 \$ à 2 000 \$ plus les frais de livraison
- 21. Ménage au sous-sol du Centre communautaire durant la saison hivernale 50 \$/mois
- 22. Projet d'achat d'une niveleuse usagée
- 23. Association des personnes handicapées physiques de Cowasville et région – Choisir le « S » de votre soutien à la campagne de financement 2014
- 24. Approbation des dépenses et paiements suivants :
 

- Gilbert Monette – serrure c. communautaire	191.21 \$
- Municipalité de Stanbridge-East – 1 <sup>er</sup> versement	7 500.00 \$
- MRC Brome-Missisquoi – dépôt demande cours d'eau	2 000.00 \$
- Monique Aubry : Site WEB 62.97, livre bibliothèque 26.13 \$, Norton 149.46, frais déplacement 47.60 \$	286.16 \$
- MRC de Brome Missisquoi (quotes-parts 2014)	26 750.00 \$
- MRC de Brome-Missisquoi copie de plan	103.20 \$
- Cobi - réparation télécopieur	178.79 \$
- Seney Électrique – réparation chauffage mairie	165.56 \$
- Versement 2014 sur engagement envers la campagne de financement de la Fondation BMP (98 622 600 x 10\$/1 000 000)	986.00 \$
- Rencontre avec Madame Johanne Boisvert vers 20 h 30
- 25. Informations :
  - 1) Réseau québécois de villes et villages en santé vous invite à inscrire notre municipalité à la Fête des voisins 2014;
  - 2) Invitation à la 20<sup>e</sup> conférence nationale de Solidarité rurale du Québec du 26 au 28 mars 2014 à la Malbaie;
  - 3) Sûreté du Québec - mois de la prévention de la fraude - journée de déchiquetage le samedi 29 mars 2014 de 10 h à 14 h dans le stationnement de la Banque Nationale de Cowansville au 1761, rue du Sud;
  - 4) Démission de Madame Mona Beaulac à la Société d'Agriculture de Missisquoi
  - 5) Service d'achat pour les municipalités fera la tournée des régions du Québec afin de présenter les nouveautés de ses partenaires. Gratuit pour les employés municipaux le 12 février à Saint-Hyacinthe
  - 6) Souper-bénéfice annuel de la Saint-Valentin de la Fondation jeunesse Brome-Missisquoi le jeudi 13 février 2014 à 18 hres à la salle à manger l'Entre-deux du Campus de Brome-Missisquoi – 100 \$ par billet
  - 7) L'Honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, souhaite décerner la Médaille pour les aînés à des personnes de notre région, candidatures à soumettre si désiré;
  - 8) Loisir et Sport Montérégie : proposition d'un programme de soutien au développement de l'engagement bénévole en loisir et en sport offert aux municipalités et organisations régionales de loisir et de sport en Montérégie
  - 9) SAM : achat regroupé d'abat-poussières en flocons
  - 10) MRC : remise pour les droits perçus des carrières et sablières du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2013= 16 752 \$
  - 11) Remboursement TVQ année 2013 : 52 180 \$
- 26. Deuxième période de questions
- 27. Correspondance de monsieur le maire
- 28. Affaires diverses
- 29. Approbation des comptes à payer
- 30. Clôture de la session.

---

**1. Période de recueillement**

**2014.0239      2.      Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 février 2014**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour proposé le 3 février 2014 soit et est approuvé tel que présenté :

- en laissant le point 28, affaires diverses, ouvert jusqu'à la fin de la présente séance
- en modifiant le montant total des dépenses inscrit au point 5.1 qui doit se lire 6 481,19 \$ au lieu de 5 840.13 \$
- nt changeant la numérotation à partir du point 18 jusqu'au point 31 afin d'inscrire les points 17 à 30 en lieu et place.

ADOPTÉE.

**2014.0240      3.1      Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 janvier 2014 à 19 hres – programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016**

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire relative à l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 tenue le lundi 6 janvier 2014 à 19 hres soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE.

**2014.0241      3. 2      Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire relative à l'adoption du budget 2014 tenue le lundi 6 janvier 2014 à 19 h15**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité ;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire relative à l'adoption du budget 2014 tenue le lundi 6 janvier 2014 à 19 h 15 soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE.

**2014.0242      3. 3      Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 3 février 2014 à 19 h 30 soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE.

**4.      Première période de questions.**

**2014.0243      5.1 Dépenses de voirie du mois de janvier 2014:**

Il est proposé par Josée Goyette , appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité;

D'autoriser les dépenses de voirie du mois de janvier 2014 comme suit :

- Les Pétroles Dupont Inc. -2 560 lt diesel	3 758.92 \$
- Garage Denis Gagnon	2 050.00
- Rainville Automobile	19.23
- Seney Électrique – lumières de rue	152.08
- Garage Laverdière enr.	60.07
- Les Équipements Baraby inc.	13.75
-DRL Beaudoin Équipement inc.	427.14 = 6 481.19 \$

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

**2014.0244 5.2 Autorisation pour l'achat de 700 tonnes de pierre**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil autorise Michel Brais, inspecteur en voirie, à faire l'achat d'environ sept cents (700) tonnes de pierre grise 0-3/4 de Concassage Pelletier inc. au prix de sept dollars (7 \$) la tonne plus le montant payé à la MRC et les taxes.

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

\_\_\_\_\_  
directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim

**2014.0245 6. Envoi des comptes de taxes municipales 2014**

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil autorise la directrice générale – secrétaire trésorière par intérim à procéder à l'envoi des comptes de taxes municipales de l'année 2014 avant la date limite du 28 février 2014 conformément aux taux, tarifs et conditions énumérés au règlement 309.012014.

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

\_\_\_\_\_  
directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim

**2014.0246 7. Adoption du règlement 312-012014 Code de d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

CONSIDÉRANT que l'article 13 de la LÉDMM prévoit que toute municipalité doit, suivant toute élection générale et avant le 1<sup>er</sup> mars suivant, adopter à l'intention de ses élus un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification;

CONSIDÉRANT que les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées;

CONSIDÉRANT le projet de règlement présenté à la séance du 6 janvier 2014;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion a été dûment donné le 6 janvier 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité;

QUE le Règlement 312-012014 remplace et annule le règlement 312-012011 adopté le 7 novembre 2011 relatif au Règlement sur l'éthique et la déontologie des élus municipaux;

QUE le conseil adopte le Règlement 312-012014 sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, lequel est joint au présent règlement pour en faire partie intégrante comme "Annexe I".

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉE.

**2014.0247**

**8. Offre de service – règlement sur les PIIA – secteur de Mystic**

Considérant les ventes de résidences dans le secteur de Mystic;

Considérant qu'il est à prévoir d'importantes rénovations de certaines de ces résidences;

Considérant que ces résidences font parties du patrimoine et contribuent au cachet de ce hameau;

Considérant l'importance de s'assurer que toutes modifications apportées à ces bâtiments soient respectueuses du milieu dont la valeur patrimoniale est reconnue au schéma d'aménagement de la MRC;

En conséquence, il est proposé par André Dulude, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil accepte la soumission de GESTIM pour la préparation d'un projet de Règlement sur les PIIA pour le secteur de Mystic comme suit :

- Rédaction d'un guide architectural comportant plus ou moins 15 heures de travail;
- La présence du représentant de GESTIM lors des assemblées de travail et/ou de consultation publique.
- Le tarif horaire est de soixante-cinq dollars (65\$/hre);
- Deux cents dollars (200 \$) par assemblée, frais de déplacement inclus;
- La charge de travail est évaluée à environ quarante (40) heures et trois (3) assemblées.
- Le procédurier d'adoption des règlements incluant la rédaction des lettres et avis dans le cadre de la procédure pour un montant forfaitaire de trois cents dollars (300 \$);
- Les taxes applicables sont en surplus.

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

\_\_\_\_\_  
directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim

**2014.0248**

**9. Urbanisme – Nomination de l'inspecteur municipal en bâtiment – Gestim**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité;

QUE Monsieur Jean Vasseur et/ou Madame Aurée Pelchat et/ou Annik Trudeau soient nommés pour agir pour et au nom de Gestion de services techniques et d'inspection municipale inc. (GESTIM) dans l'application des règlements de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge conformément à la description de tâches décrites au projet de convention pour les services de permis et inspection, notamment :

- Voir à l'application des règlements de zonage, lotissement, construction, les règlements administratifs sur l'émission des permis et certificats, les règlements sur les PAE, PIIA et sur les dérogations mineures, le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8), le règlement sur le captage des eaux souterraines, les règlements de contrôle intérimaire de la MRC de Brome-Missisquoi;
- Constater les infractions aux règlements et émettre les avis et constats d'infraction requis.

ADOPTÉE.

**2014.0249**

**10. Déclaration concernant l'importance de la formation continue et de l'apprentissage tout au long de la vie – ICÉA - FQM**

CONSIDÉRANT l'évolution des changements économiques, technologiques, sociaux et environnementaux;

CONSIDÉRANT le rôle accru des municipalités dans la promotion de l'apprentissage auprès de la population adulte de leur territoire et qu'il existe un vaste mouvement international en ce sens;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec, en collaboration avec l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), a mis en place une semaine visant la valorisation des adultes en formation, dans le cadre d'une initiative internationale de l'UNESCO;

CONSIDÉRANT qu'une table régionale de coordination de la région administrative de la Montérégie existe pour mettre en place des activités régionales de valorisation de l'apprentissage dans le cadre de cette semaine;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de développer une culture de formation et de susciter la participation à cette semaine, en plus d'encourager les citoyennes et les citoyens de la municipalité à apprendre tout au long de la vie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Rioux, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité;

D'engager le conseil municipal à favoriser et à soutenir la formation de l'ensemble de son personnel salarié et élu;

DE contribuer à la promotion de l'apprentissage au sein de sa population, tout au long de l'année, et en particulier à l'occasion de la Semaine québécoise des adultes en formation, du 29 mars au 6 avril 2014, en faisant connaître la semaine et ses activités dans la région.

DE transmettre une copie de la présente résolution à la Fédération Québécoise des municipalités.

ADOPTÉE.

**2014.0250**    **12. Inscription au colloque sur la sécurité civile et incendie du 17 au 19 février 2014**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité;

D'autoriser la participation du conseiller André Dulude au colloque sur la sécurité civile et incendie 2014 qui aura lieu du 17 au 19 février 2014 à Québec. La municipalité paie les frais d'inscription au montant de trois cent vingt dollars (320 \$) et remboursera à M. Dulude les frais de séjour et les frais de déplacement sur présentation des pièces justificatives à cet effet.

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

\_\_\_\_\_  
directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim

**2014.0251**    **13. Autorisation de passage – CYCLACC – Journée cycliste du Lac Champlain**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil autorise les participants de la 8<sup>e</sup> édition du Circuit Cycliste du Lac Champlain à circuler sur les chemins de Mystic et Walbridge le samedi 7 juin 2014;

QUE ce conseil nomme le chef du service incendie de Bedford comme personne ressource concernant la logistique du circuit;

QUE ce conseil demande à l'organisation CYCLACC d'assurer la sécurité en collaboration avec la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE.

**2014.0252**    **14. Procédure de ventes pour non-paiement des taxes municipales**

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité;

QUE le total des arrérages au 31 janvier 2014 s'élève à 32 462,87 \$ plus les intérêts;

QUE les sept propriétaires, dont les lots ont été enregistrés lors de la réforme cadastrale au nom de personnes décédées ne pouvant donner suite aux demandes de paiement de taxes municipales, soient désignés pour être vendus lors de la procédure pour non-paiement des taxes municipales;

QUE ce conseil autorise la directrice-générale et secrétaire trésorière par intérim à entamer les procédures initiales du processus de vente pour non-paiement des taxes municipales;

QUE ce conseil désigne Monsieur Éric Rioux pour agir pour et au nom de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge lors de la vente pour non-paiement de taxes;

QUE ce conseil autorise la dépense permettant à la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim de consulter au besoin un notaire pour la description des lots nécessaire au dépôt de la liste des immeubles devant être vendus pour non-paiement des taxes.

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

\_\_\_\_\_  
directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim

**15.** Monsieur le maire Albert Santerre, les conseillers à la culture Madame Josée Goyette et Monsieur Benoît Lamontagne ainsi que Monique Aubry, directrice générale et secrétaire trésorière par intérim participeront à la rencontre avec Monsieur Denis Beauchamp, directeur du Service tourisme et culture du CLD le vendredi 28 février 2014 à 13 h 30 à la mairie de Saint-Ignace-de-Stanbridge.

**16. Incendie**

Remise du procès-verbal du comité incendie tenue le 15 janvier 2014. Le partage des coûts pour l'année 2014 se répartit comme suit : Bedford 61.87 %, Bedford Canton 18.9 %, Stanbridge-Station 8.85 % et Saint-Ignace-de-Stanbridge 10.38 %.

**2014.0253 17. École Jean-Jacques Bertrand – remise des bourses pour les élèves du 5<sup>e</sup> secondaire**

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil autorise le versement d'un montant de quatre cents dollars (400 \$) à l'école Jean-Jacques-Bertrand, représentant la remise de deux bourses de deux cents dollars (200 \$) aux élèves du 5<sup>e</sup> secondaire.

QUE le conseiller Benoît Lamontagne soit nommé pour représenter la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge lors de la remise des bourses qui se tiendra le 20 juin 2014 à 19 hres à l'église Saint-Romuald de Farnham.

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

\_\_\_\_\_  
directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim

**2014.0254 18. Appui à l'évènement Ceramystic**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge appui la tenue de l'évènement Ceramystic qui se tiendra du 22 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2014 dans le secteur de Mystic.

ADOPTÉE.

**2014.0255 19. Offre de services en architecture – Rénovation du centre communautaire de Saint-Ignace-de-Stanbridge**

Considérant que la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge souhaite retenir les services professionnels d'un architecte pour développer le concept, les préliminaires ainsi que les plans et devis relatifs à la rénovation du centre communautaire;

Considérant l'offre de services en architecture de Madame Josette Michaud, architecte, déposée le 4 juin 2013, l'ajustement d'honoraires et l'ajout d'étapes déposés le 3 février 2014;

En conséquence, il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité;

D'accepter l'offre de services en architecture de Madame Josette Michaud pour la rénovation du Centre Communautaire comme suit :

- Relevés métrés du bâtiment et transcription (architecte 8 hres, technicien 24 hres);
- Concept présentation de préliminaires (architecte 12 hres, technicien 12 hres);
- Préparation de plans et devis y compris conditions générales (architecte 20 hres technicien 70 hres)

représentant un montant de onze mille cinq cent cinquante dollars (11 550 \$) plus taxes.

D'ajouter un montant de mille cinq cents dollars (1500 \$) plus taxes pour la période des appels d'offres et un montant de quatre mille cinq cents dollars (4 500 \$) plus taxes pour les services durant la construction.

QUE la présente entente soit conforme à l'offre de service en architecture déposée le 4 juin 2013, à l'ajustement d'honoraires et à l'ajout des étapes « période des appels d'offres et services durant la construction » déposés le 3 février 2014.

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

\_\_\_\_\_  
directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim

**2014.0256**    **20.    Aide financière pour la récupération des matières recyclables générées hors foyer**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité;

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme « La Table de récupération hors foyer ».

D'autoriser l'achat de deux bacs *PHOENIX-DUO* de la compagnie Nova Envirocom au prix de 1 810,86 \$ livraison et taxes incluses.

QUE la présente autorisation soit conditionnelle à l'acceptation de notre demande d'aide financière de 1 119 \$ soit 70 % de 1 598 \$.

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

\_\_\_\_\_  
directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim

**2014.0257**    **21.    Entretien du sous-sol du Centre communautaire**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité;

QU'un montant de cinquante dollars (50 \$) par mois soit alloué pour l'entretien ménager du sous-sol du Centre communautaire durant l'hiver et ce à compter du mois de janvier 2014.

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

\_\_\_\_\_  
directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim

**2014.0258**    **24.    Approbation des dépenses et paiements suivants :**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil autorise les dépenses et paiements suivants :

- |   |             |
|---|-------------|
| - Gilbert Monette – serrure c. communautaire                  | 191.21 \$   |
| - Municipalité de Stanbridge-East – 1 <sup>er</sup> versement | 7 500.00 \$ |



- MRC Brome-Missisquoi – dépôt demande cours d'eau	2 000.00 \$
- Monique Aubry : Site WEB 62.97, livre bibliothèque 26.13 \$, Norton 149.46, frais déplacement 47.60 \$	286.16 \$
- MRC de Brome Missisquoi (quotes-parts 2014)	26 750.00 \$
- MRC de Brome-Missisquoi copie de plan	103.20 \$
- Cobi - réparation télécopieur	178.79 \$
- Seney Électrique – réparation chauffage mairie	165.56 \$
- Versement 2014 sur engagement envers la campagne de financement de la Fondation BMP (98 622 622 évaluation x 10\$/1 000 000 évaluation)	986.00 \$

**ADOPTÉE.**

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim

**Rencontre avec Madame Johanne Boisvert, chargée de projet région de Bedford et Madame Manon Dupré du CSSS La Pommeraie représentantes de l'organisme « Municipalité amie des aînés » (MADA).**

Mesdames Boisvert et Dupré présentent le résumé des consultations touchant les huit municipalités faisant partie de la région de Bedford. Les principaux points ressortant de la consultation sont : les soins de santé, la communication, les loisirs, l'habitation-logement, le transport, l'aménagement urbain et la participation sociale.

Nous devons soumettre un plan d'action décrivant les objectifs à atteindre pour Saint-Ignace-de-Stanbridge, les actions à poser, le nom des responsables et des partenaires ainsi que l'échéancier prévu de 2014 à 2016.

**25.3 Journée de déchiquetage de la SQ**

Les citoyens seront informés par communiqué de la journée de déchiquetage de documents qui aura lieu le samedi 29 mars 2014 de 10 à 14 hres dans le stationnement de la banque Nationale de Cowansville au 1761, rue du Sud dans le cadre du mois de la prévention de la fraude de la Sûreté du Québec.

**26. Deuxième période de questions**

Madame Éthier interroge monsieur le maire sur les travaux à réaliser au centre communautaire. Madame Éthier demande si le montant de 158 000 \$ prévu au budget indique des travaux majeurs. Les principaux travaux de réparation prévus au centre communautaire sont : recouvrement extérieur, réfection intérieure, salles de bain, fenêtres et installation d'un gazebo.

**27. Correspondance de monsieur le maire**

**28. Affaires diverses**

**2014.0259 29. Approbation des comptes à payer**

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité;

QUE les dépenses et paiements de comptes qui suivent soient approuvés et payés ;

<i>Chèques émis</i>			
N° chèque	Nom	Description	Montant
201300489	MRC BROME-MISSISQUOI	1er versment quote-part 2014	26 750.00 \$
201300490	INFOTECH	Frais de transport papeterie 2014	34.80 \$
201300491	MONIQUE AUBRY	Abonnement 3 ans site Web	286.16 \$
201300492	SOCIETE CANADIENNE DES	200 timbres x 0,63 \$	144.87 \$
201300493	LES PETROLES DUPONT	759.3 litres diesel	3 758.92 \$
201300494	PAPETERIE COUPAL (2010)	Papiers 8.5 x11 et 8.5 x 14	110.35 \$
201300495	MUNICIPALITE DE	1er vers. Protection contre l'incendie	7 500.00 \$
201300496	LES EQUIPEMENTS BARABY	2 simple/double AC	13.75 \$
201300497	DRL BEAUDOIN EQUIPEMENT	Lames de charrue	427.14 \$
201300498	GARAGE DENIS GAGNON	Entretien camions 10 roues et F 150	2 050.00 \$

<b>Chèques émis</b>			
<b>N° chèque</b>	<b>Nom</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
201300499	COPICOM INC.	Facturation 20 j anv. Au 19 avril 2014	76.17 \$
201300500	SENEY ELECTRIQUE INC.	Entretien réseau d'éclairage	317.64 \$
201300501	MRC BROME-MISSISQUOI	Copies de plan de zonage	103.20 \$
201300502	LES EDITIONS JURIDIQUES	Mise à jour du codes municipaux	304.68 \$
201300503	PETITE CAISSE	Timbres	77.55 \$
201300505	PARADIS, LEMIEUX, FRANCIS,	Formation 6 déc./13 & 15 fév.2014	287.44 \$
201300506	RAINVILLE AUTOMOBILE	Clés camion	19.23 \$
201300507	DESJARDINS SECURITE	REMISES DE L'EMPLOYEUR	463.00 \$
201300508	GARAGE LIONEL LAVERDIERE	Fitting et hose hyd.	60.07 \$
201300509	COBI INFORMATIQUE INC.	Réparation fax et imprimante HP 8500	178.79 \$
201300510	GILBERT MONETTE	Serrure de porte c.comm et copies de	191.21 \$
201300511	MEDIAS TRANSCONTINENTAL	Publication avis public	148.55 \$
201300512	GESTION ÉLECTRONIQUE DE	Inspection et permis du 6 au 20	990.41 \$
201300513	MARIE BERTRAND	Fleurs Mme Bouchard et livraison	108.08 \$
201300514	VILLE DE COWANSVILLE	Frais administratifs 1er oct au 31	632.36 \$
201300515	NOPAC ENVIRONNEMENT	matières résiduelles et recyclage	3 648.86 \$
201300516	SANI ECO INC.	7.240 tonnes traitement recyclage	308.91 \$
201300517	SEBASTIEN GRENIER	Entretien.comm et mairie + 1 location	195.00 \$
201300518	VIDEOTRON LTÉE	Internet site Web de base:69945322-	22.98 \$
201300519	Environex	Analyses d'eau c. comm.	35.07 \$
201300520	EXCAVATION ANDRE	3e versement déneigement 2013-2014	411.68 \$
201300521	DISTRIBUTION PIERRE	Cartes bibliothèque3	67.83 \$
201300522	R.I.E.D.S.B.M.	Enfouissement 22 910 kg et redevances	1 467.40 \$
201300523	MINISTRE DES FINANCES	Inscription 14e colloque sur la sécurité	320.00 \$
201300524	FONDATION BMP	Campagne de financement-vers.2014	986.00 \$
201300525	SEBASTIEN GRENIER	entretien ménager sous-sol c.comm.	50.00 \$
201300526	ECOLE JEAN-JACQUES	2 bourses x 200 \$ - finissants 5e	400.00 \$
201300527	HYDRO QUEBEC	Éclairage des rues: 100 026 429	338.79 \$
201300528	DESJARDINS SECURITE	Ass-collectives:0231950222	1 145.13 \$
201300529	HYDRO QUEBEC	Électricité c.comm:P client 100026429	1 306.86 \$
201300530	VIDEOTRON LTÉE	Internet, téléphonie: cpte 71307982-	104.98 \$
201300531	BELL MOBILITÉ	Cell:514-209-0089- Cpte 519417150	17.26 \$
201300532	MINISTRE DU REVENU DU	Remises de l'employeur - solde de 2013	66.65 \$
201300533	VIDEOTRON LTÉE	Internet, sans-fil: 70670668-001-6	257.77 \$
<b>Total des chèques émis</b>			<b>56 185.54 \$</b>

ADOPTÉE.

**2014.0260 30. Clôture de la session**

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité;

QUE la présente séance soit clôturée.

ADOPTÉE.

\_\_\_\_\_  
Albert Santerre, maire

\_\_\_\_\_  
Monique Aubry, directrice générale – secrétaire-trésorière par intérim.

Je, Albert Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Albert Santerre, maire.